

EXPOSÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.I.M.P.A. 8 SEPTEMBRE 2007.

**Mario Wschebor
Président du Conseil d'Administration**

1.- Ce texte doit être considéré comme un complément à celui de Michel Jambu en sa condition de Directeur et aussi aux lettres d'information successives envoyées au cours de l'année, qui sont assez détaillées.

2.- Je dois un grand merci au Directeur pour son activité intense et efficace. Aussi, à Michel Waldschmidt, pour son conseil et sa collaboration dans toutes les instances et à Laurent Guillopé et Bernard Rousselet pour leur travail et participation au bureau.

Il est clair que personnellement je fais très peu, la distance au siège du CIMPA étant une limitation évidente. Néanmoins, je me sens très heureux de pouvoir collaborer malgré ces conditions et je pense que, dans l'avenir, c'est une expérience importante et positive que dans le CIMPA il y ait des places de décision pour des mathématiciens qui habitent et travaillent dans des pays du Tiers Monde et qui sont donc directement identifiés avec ses réalités scientifiques et sociales.

Je tiens à remercier aussi les membres de la petite équipe d'administration du CIMPA qui accompagne Michel Jambu, de façon spéciale, Mme. Agnès Gomez.

3.- Les activités courantes ont continué, notamment les écoles, dont le nombre (entre 8 et 10 par an) a atteint un niveau de croisière, spécialement en vue des limitations financières et de la taille de notre administration.

4.- Sur les autres activités, je veux en citer ici seulement une : le souci pour aider à améliorer les conditions de travail des mathématiciens dans les pays du TM en ce qui concerne la bibliographie.

Nos démarches auprès des éditeurs progressent lentement. Les conditions de l'édition scientifique commerciale dans le monde présentent des gros problèmes que nous connaissons tous bien, et cela frappe les communautés scientifiques des pays du Sud beaucoup plus que les autres.

Le travail de Bordeauxthèque, dans laquelle le CIMPA est impliqué, rend des services très utiles. Je veux remercier spécialement nos collègues qui travaillent dans cette initiative. Il nous faut trouver plus de fonds pour élargir l'impact de ce genre d'activité, qui est particulièrement nécessaire et apprécié par les mathématiciens du TM.

5.- Un sujet politique central consiste à l'internationalisation effective du CIMPA.

Nous avons eu l'ouverture du Conseil Scientifique. La participation des unions régionales des mathématiciens du TM est un fait très positif, mais reste encore très faible par rapport aux besoins. Évidemment, cela dépend surtout de la volonté de ces organisations dans le sens de prendre des initiatives.

Pour les pays du Nord, je veux saluer spécialement la présence aujourd'hui parmi nous des représentants du Ministère de l'Éducation et la Science de l'Espagne et du CEMAT.

Ceci confirme notre intention commune pour qu'ils deviennent membres institutionnels du CIMPA et pour bâtir ensemble des programmes dans les pays du TM. Le CIMPA peut offrir son expérience de presque 30 ans et nos partenaires, la collaboration active de leurs communautés scientifiques et leurs aides économiques et institutionnelles.

Il s'agit d'un sujet d'avenir qui nous montre le chemin à suivre avec d'autres pays, surtout européens. Je pense tout d'abord à l'Allemagne, mais aussi à la Suède, le Portugal, le Royaume Uni et le Canada. Il y a eu des conversations dans certains cas, mais cela n'a pas encore abouti à des programmes conjoints, dont les modalités doivent être très souples et adaptées aux conditions de chaque cas.

Pour les pays du Sud, il faut insister avec les programmes avec certains pays du TM qui ont une communauté développée en mathématiques, et une présence régionale importante : Inde, Chine, Afrique du Sud, Tunisie, Brésil, Mexique, Chili. Aussi avec les organisations internationales comme l'ICTP et l'IMU, qui collaborent avec le CIMPA, mais ceci reste encore ponctuel et limité.

6.- La participation financière de l'UNESCO au CIMPA reste, malgré nos démarches, moins que symbolique. À la demande de M. Nalecz, nous avons présenté cette année un projet spécial pour l'Amérique Latine. S'il est finalement approuvé, cela pourrait changer la taille de cette participation.

7.- Le CIMPA est partenaire de projets diverses.

Pour SARIMA, le plus important parmi eux, nous avons des rapports d'activité et d'évaluation qui ont été distribués. Il s'agit d'actions d'une grande influence pour le développement des mathématiques en Afrique et je pense que notre discussion doit être axée sur son avenir, les perspectives pour sa continuité et la modalité de participation du CIMPA.

D'autre part, le CIMPA collabore à des activités de taille plus petite dans des pays où le niveau mathématique requiert des actions à des niveaux plus bas que la post-graduation. Les exemples pilotes actuels sont antipodales : Cambodge, Paraguay. Il faut signaler la participation de mathématiciens des pays voisins qui est essentielle pour le développement de ces activités.

8.- Nous avons eu (et nous avons encore) des débats difficiles à propos du programme au Maghreb et d'autres actions dans lesquelles le CIMPA est impliqué. Je crois qu'il faut absolument trouver un modus vivendi à l'intérieur du CIMPA et en même temps respecter un certain nombre de règles permettant au CIMPA de faire son travail. Parmi ces règles, il y en a deux que je considère fondamentales : notre intervention doit inclure une participation dans les décisions scientifiques et le fonctionnement des programmes doit se faire en suivant les normes du CIMPA.

Il nous faut trouver un climat qui protège le CIMPA comme institution, ne pas oublier qu'il s'agit d'un organisme basé sur le travail bénévole (on peut dire militant). Si certains collègues trouvent que la présidence du CIMPA n'a pas été à la hauteur de ces responsabilités, je suis prêt à discuter le sujet ouvertement, sans oublier cette finalité essentielle de ne pas dégrader le climat interne.

9.- Sur la question des priorités thématiques et d'autres priorités, mon avis est que la situation actuelle est adéquate : équilibre des sujets, rigueur dans l'évaluation, ouverture vers d'autres domaines scientifiques. Quand-même, on peut aller plus loin, et une initiative "centrale" plus grande en ce qui concerne les écoles, à la fois dans la proposition des sujets et des pays, donnerait des résultats positifs. Aussi, l'initiative en matière de sujets et de pays devrait être un domaine d'intervention des unions régionales du TM.

10.- En ce qui concerne le statut légal du CIMPA, je suis loin d'être expert en la question, mais je constate la nécessité de faire un certain nombre de changements. Par exemple, je suis frappé par le fait que le CIMPA a des difficultés (jusqu'à aujourd'hui, insurmontables) pour accéder aux financements européens. C'est un thème auquel je tiens beaucoup, si on veut que le CIMPA devienne une authentique organisation internationale. Il faut plus de souplesse dans beaucoup de domaines. De la même façon que je considère qu'une certaine rigidité dans certains aspects n'est pas négative (évaluation scientifique rigoureuse, gestion stricte de l'administration des fonds) dans d'autres, je crois qu'il faut des ouvertures (organisation de projets joints avec des partenaires, intégration et droits des membres institutionnels).

11.- Quelques questions d'organisation interne.

- Le rapport avec l'Université de Nice est très bon. Je veux remercier son Président, M. Marouani, ainsi que les collègues de son département de mathématiques, pour les démarches en ce qui concerne le poste de Directeur et la disponibilité de locaux. Il faut faire que ce climat de collaboration et de support institutionnel devienne permanent. Il serait d'une grande aide pour le travail à long terme du CIMPA que l'on puisse stabiliser pour l'avenir les progrès qui ont eu lieu pendant la dernière année.
- Sur la taille de l'administration du CIMPA, bien qu'il soit bon qu'elle reste petite, il faut faire attention à la surcharge de travail. Le CIMPA doit prévoir les coûts d'administration dans le budget des programmes.

12.- Dans l'année à venir nous avons un certain nombre de points à résoudre, en ce qui concerne les postes de responsabilité au CIMPA :

- Renouvellement du Directeur à partir du 1er. octobre 2008 (appel d'offres considéré par le CA aujourd'hui même)
- Débat sur la création du poste de Sous-Directeur (sujet qui a été posé, mais pas vraiment discuté)
- Renouvellement du CA à partir de janvier 2009.